

Céret, le 06 avril 2023

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

**Mercredi 12 avril 2023 à 18 h 00**  
**Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

**Approbation du Procès-verbal de séance du 22 mars 2023**

**Compte rendu des délégations au Maire**

**FINANCES**

1. Indemnités des élus – Etat des indemnités 2022
2. Approbation du compte de gestion 2022 et vote du compte administratif 2022 – Budget principal et budgets annexes
3. Compte administratif 2022 – bilan annuel des acquisitions, cessions et échanges immobiliers
4. Affectation des résultats 2022 – Budget principal et budgets annexes
5. Fiscalité – Vote des taux d'imposition 2023
6. Budget primitif 2023 – Examen et vote du budget principal et des budgets annexes
7. Budget primitif 2023 – Examen et fixation des participations au titre du budget primitif 2023
8. Budget primitif 2023 - Subventions aux associations
9. Convention d'objectifs avec le Céret Sportif saison 2023/2024
10. Constitution de provision
11. Neutralisation des amortissements
12. Apurement des déficits des budgets annexes Résidence Administrative et Gendarmerie
13. Modalités financières de la mise à disposition de personnel entre le budget principal et les budgets annexes
14. Occupation du domaine privé communal - Tarifs Parc du Château d'Aubiry et convention
15. Travaux de création d'un réseau d'assainissement sur la commune de Céret - Modification n°1 du marché

**ORGANISATION**

16. Modification de la commission extra-municipale Foires et Marchés

**URBANISME**

17. Modification simplifiée n°1 du PLU : Modalités de mise à disposition du dossier au public

## PERSONNEL

18. Adhésion de la collectivité affiliée au CDG 66 à la Médiation Préalable Obligatoire (M.P.O.)

## COOPERATION INTERCOMMUNALE

19. Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT – C.C. du Vallespir

20. Convention Cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

## CHARTE

21. Plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse - Charte d'engagement municipale

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,  
Michel COSTE



### Destinataires :

**Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal**

*En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.*